

# NOTICE

SUR

## L.-A. BOCQUILLOT

CHANOINE DE L'ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE NOTRE DAME  
ET SAINT-LAZARE D'AVALLON.

---

MESSIEURS,

Ce n'est pas, si je ne me trompe, m'écarter du but qui a amené la création de la Société d'Études, que de faire quelques recherches sur la vie et les travaux de nos illustres Avallonnais. Ces recherches, d'ailleurs, ne sont ni vaines ni sans profit. Elles nous apprennent à connaître, ou du moins rappellent à notre souvenir quelques-uns de ces hommes trop rares que l'intelligence, le talent ou la bienfaisance ont distingués à leur époque par-dessus tous les autres, et qui furent pour leurs concitoyens un noble exemple, en même temps qu'une vive lumière. Je me propose donc aujourd'hui, pour commencer ces études, de vous faire l'histoire courte et rapide d'un des hommes qui ont le plus illustré notre cité. Je veux parler de *Lazare-André Bocquillot, chanoine d'Avallon*.

L'on a souvent et assez vivement décrié les chanoines. On les a représentés comme des hommes égoïstes, menant une vie douce et tranquille, peu propres à autre chose qu'à chanter l'office ou à dire des prières, bonnes

gens peut-être, pensait-on, mais assez peu utiles à leurs semblables. Que n'a-t-on pas dit aussi des moines et des religieux ? Pourtant, qu'aurions-nous sur le passé, si les Bénédictins n'étaient venus nous éclairer par leurs travaux si nombreux et si pleins de consciencieuses recherches ! Il en a été de même des chanoines. Prenons la liste des ouvrages qui ont été composés depuis 2 ou 3 siècles, et nous trouverons que ces hommes de science et de vertu en ont écrit un bon nombre. Ils avaient, il est vrai, des loisirs, mais ils les employaient bien : sans sortir de notre province, les *Louis Odebert*, les *Lebeuf*, les *Papillon*, les *Bocquillot* et tant d'autres ne sont-ils pas la preuve de ce fait ? Mais les contre-vérités et l'esprit de dénigrement étaient de bon ton à une certaine époque ; grâce à Dieu, on est plus juste aujourd'hui, et l'on peut constater avec plaisir que les préventions ont en grande partie disparu.

Cela dit, entrons dans la vie de notre chanoine ; il nous sera facile de juger par un exemple, qui peut s'appliquer à bien d'autres, si ces critiques avaient leur fondement ou leur raison d'être.

Lazare-André Bocquillot naquit à Avallon, le 1<sup>er</sup> avril 1649, d'une famille de condition médiocre ; son père, originaire de la Basse-Bretagne, étant venu se fixer dans notre ville, y épousa Joséphine Liébault. Il était sergent du bailliage et tenait à Avallon une auberge portant pour enseigne le Pilier-Vert, laquelle se trouvait placée, dit-on, dans la rue Porte-Auxerroise, presque à l'angle de celle qui conduit à la halle. Bocquillot n'avait que quelques années lorsqu'il vint à perdre son père ; et comme il annonçait de l'intelligence, sa mère tint à ne rien négliger pour mettre à profit ce don de la nature, et s'imposa les plus rudes et les plus généreux sacrifices pour faire faire de bonnes études à son fils. Elle l'envoya au collège des Jésuites de Dijon, où il devait trouver sous ces maîtres

habiles, avec de bons exemples, une science animée d'un véritable esprit chrétien. On remarquait chez Bocquillot une grande ardeur pour le travail ; aussi de brillants succès vinrent récompenser ses efforts. Mais il ne suivait les cours du collège que comme externe, et les mauvaises compagnies qu'il fréquenta pervertirent bientôt son esprit et son cœur. Après avoir terminé ses humanités, il entra chez les Dominicains d'Auxerre pour y faire sa philosophie ; là, une maladie grave étant venue le surprendre, il résolut de s'amender ; mais dès qu'il eut recouvré la santé, il ne tint aucun compte de ses promesses, et mena une vie des plus dissolues. Indécis durant plusieurs années sur le choix de l'état qu'il devait embrasser, flottant sans cesse entre l'état ecclésiastique et l'état militaire, essayant tour à tour de l'un et de l'autre, puis les abandonnant tous les deux, il se décide à suivre, sans qu'on ait jamais su dans quel but, M. de Nointel, conseiller au Parlement de Paris, notre ambassadeur à Constantinople. Après être resté quelques mois dans cette ville, il reprit la route de France, et n'étant pas plus fixé qu'auparavant, il se rendit à Bourges pour y étudier le droit, fut reçu avocat au Parlement de Dijon à la fin de 1672, puis revint à Avallon. Il y exerça sans goût et sans éclat la profession d'avocat pendant l'année 1673.

La vie qu'il mena dans le cours de cette année fut plus déréglée que jamais. Partisan du monde qui lui faisait un accueil empressé et dont il aimait tous les divertissements et tous les plaisirs, mais toujours inconstant et agité, il ne savait quel parti prendre et était mécontent de lui-même. Tout-à-coup, se rappelant les bons préceptes que lui avaient donnés ses maîtres, les soins et le dévouement de sa mère, enfin ses premières années, puis les opposant à sa conduite si peu régulière, il prit la résolution de

mieux vivre à l'avenir. Les moyens lui en furent bientôt fournis.

Bocquillot avait un frère religieux minime qui lui fut d'un grand secours, dans l'état d'esprit où il se trouvait. Guidé par ses conseils, il renonce au monde et à la vie qu'il avait menée jusqu'alors pour suivre la voie que lui indiquait ce religieux si dévoué, et qui devait lui faire retrouver plus tard avec le calme et la paix, un contentement et un bonheur absolus. Cependant, ne voulant pas revenir à Avallon où il craignait les railleries que son inconstance ne pouvait manquer de lui attirer, il se décide à se retirer chez les chartreux d'Auray. Dans cette sainte retraite, où le temps lui était donné de faire un retour sur lui-même, et d'étudier à fond sa vocation, Bocquillot fut combattu par mille projets divers. Revenant sans cesse à l'idée qu'il avait eue dès le principe, il veut de nouveau embrasser la profession des armes. Tout-à-coup il se fixe définitivement et fait le vœu, qui pouvait en ce moment paraître inconsidéré, de se donner à Dieu tout entier en s'engageant dans l'état ecclésiastique.

Entré au séminaire de Paris en 1674, il y donne constamment l'exemple du respect pour le règlement, de l'exactitude et du zèle dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Après y avoir passé une année, il se rendit à Autun (car Avallon dépendait de ce diocèse), et il y fut ordonné prêtre le 8 juin 1675. Comme il tenait essentiellement à mettre à profit ses jeunes années et à réparer le temps perdu dans une vie de dissipations et de plaisirs, son évêque lui permit, sur sa demande, de retourner à Paris pour y parfaire ses études. Muni de cette permission, il se retire à Aubervilliers, appelé aussi Notre-Dame-des-Vertus, village situé à quelques kilomètres de Paris. Les pères de l'Oratoire y avaient à cette époque une maison connue par ses maîtres célèbres et l'instrue-

tion solide qui s'y donnait. Deux hommes qui ont laissé un nom par leur travaux, y enseignaient alors. C'étaient *Michel Levasseur* et *Jacques-Joseph Duguet*. Sous ces savants guides, si aptes à inspirer à leurs disciples l'amour du travail et à diriger leurs études, Bocquillot fit d'immenses progrès dans la science : les ouvrages de Saint-Augustin et spécialement ceux de cet illustre docteur sur la grâce et la prédestination firent le principal objet de ses études. Au sortir de cette maison, il resta encore quelque temps à Paris pour se former à la prédication. Personne ne suivit avec plus d'intérêt et d'exactitude que lui les prédicateurs les plus renommés ; et lorsque, rappelé par son évêque, il dut rentrer dans le diocèse, ce fut avec une science puisée aux meilleures sources et une connaissance approfondie de l'état qu'il allait exercer. Bientôt on voulut lui confier une cure située aux environs d'Avallon et l'aumônerie des dames de Saint-Jean. Sur ces entrefaites, Chastellux, qui dépendait de Saint-André-en-Morvand, fut érigé en cure par l'évêque d'Autun. *César Philippe, comte de Chastellux*, informé du mérite et des talents de Bocquillot, tint à l'avoir pour curé et sollicita sa nomination à ce poste. L'évêque d'Autun voulut bien accueillir cette demande ; Bocquillot fut nommé et prit possession de cette cure en 1677. Durant les sept années qu'il y passa, il fut un modèle de piété, de zèle et de dévouement pour ceux qui étaient confiés à ses soins.

Obligé de quitter cette paroisse à raison de nombreuses infirmités contractées par suite de sa trop grande application à l'étude, il retourne à Paris. On l'adresse à Port-Royal. Vous le savez, Messieurs : dans cette réunion d'illustres solitaires, se trouvaient des hommes des professions les plus diverses, qui, les uns fatigués du monde et de ses amères déceptions, les autres se sentant avec le goût,

une remarquable aptitude pour les travaux de l'esprit, tenaient à employer en commun les ressources si variées de leur intelligence à la composition d'ouvrages qui allaient devenir immortels. Bocquillot devait rencontrer dans cette solitude, un médecin célèbre, M. Hamon. Après avoir suivi pendant huit mois, sur ses conseils, le régime de Coraaro, il vit sa santé se rétablir. L'avait-on adressé à Port-Royal dans ce seul but, ou bien les amis de cette maison si renommée pensaient-ils qu'en l'y envoyant, ils l'y attacheraient irrévocablement ? C'est ce que je n'ai pu découvrir. Toujours est-il qu'après sa guérison il y resta et participa à la vie commune de ses illustres habitants. Il se hâta d'user des ressources que lui offrait cette retraite et des avantages que pouvait procurer cette réunion de savants si laborieux et si distingués ; mais il ne se contentait pas de profiter pour lui-même, il cherchait aussi à faire profiter les autres des talents qu'il avait pu acquérir ; et, chargé, sur sa demande, de l'instruction des domestiques et des personnes étrangères à la maison, il prêcha à Port-Royal quelques-unes des homélies qu'il a rendues publiques en 1688, sous le nom de sieur de Saint Lazare. On y voit déjà percer les fausses doctrines qu'il soutint avec tant d'ardeur à la fin de sa carrière et qui lui furent certainement inspirées par ces grands, mais pernicieux et opiniâtres esprits.

Les conseils et l'approbation de MM. Nicole et Hamon, auxquels il les avait soumis, le déterminèrent à faire imprimer ces homélies. On en compte 28 sur les Commandements de Dieu et de l'Église, 47 sur le Symbole des apôtres, 30 où il traite des sacrements, 26 sur l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, 42 panégyriques de quelques saints, une instruction sur les jeux innocents et défendus, *omnia honesta et secundum ordinem fiant.*

Voici une appréciation de cet ouvrage que j'ai trouvée dans un volume publié vers 1745 :

« L'intention de Bocquillot, dit l'auteur anonyme que je cite textuellement, a été dans ses homélies d'expliquer la religion simplement et avec solidité, d'en faire connaître l'esprit, d'en rassembler les principes et l'essentiel ; il n'a pas recherché les ornements du style mais il a écrit avec une grande simplicité, et on a été plutôt satisfait de son ouvrage par son jugement, son exactitude, la piété de son auteur qui y brille de toutes parts, que par son éloquence. Comme les pauvres sont moins à portée de s'instruire, il a cherché à leur en faciliter les moyens, en donnant lui-même un prix médiocre à son ouvrage qui s'est vendu à bon marché parce qu'il n'en a voulu tirer aucune rétribution (1). »

Les règles de Port-Royal et la retraite absolue dans laquelle il vivait et qui lui permettait de se livrer avec ardeur à l'étude de la théologie, de l'histoire ecclésiastique et des saints pères étaient chères à Bocquillot, et ce ne fut pas sans chagrin qu'il fut obligé d'abandonner cette résidence. Gabriel de Roquette occupait alors le siège épiscopal d'Autun. Ce grand homme et ce grand évêque qui gouverna 36 ans cette église dont il fut l'une des plus belles gloires, était de taille à tout mener de front. La construction des monuments, le soin des pauvres et des malades, le rétablissement de la discipline ecclésiastique, la soumission des ordres rebelles, enfin l'abaissement du protestantisme, Gabriel de Roquette voulait et pouvait entreprendre toutes ces grandes choses. Pour cela, il lui fallait tous les talents de son diocèse, et il n'était pas homme à laisser à d'autres des prêtres de la trempe de Bocquillot. Il tint donc à le rappeler auprès

(1) Extrait d'un livre intitulé : *Ouvrages de M. Bocquillot.*

de lui. Bocquillot dut, bien à regret, céder aux ordres d'un évêque qui ne comprenait pas la résistance et savait venir à bout de tout ce qu'il désirait pour le bien de son diocèse. Digne appréciateur de son mérite, il voulut le nommer théologal de l'église d'Autun ; mais il est probable que les hésitations de Bocquillot à propos de son retour, firent qu'il donna à un autre cette charge importante ; car, à son arrivée, cette place étant remplie, ce prélat lui conféra vers 1687, à titre de dédommagement, un canonicat de la collégiale Notre-Dame de Montréal, et lui assura 150 livres de pension.

Bocquillot devait trouver dans cette position les loisirs nécessaires pour se livrer à l'étude qui était sa passion. Il composa à Montréal la plus grande partie des homélies dont j'ai parlé plus haut, et les prêcha dans l'église de ce bourg ; car, outre son titre de chanoine, on lui avait en même temps confié le soin de la paroisse et la prédication.

Peu après son arrivée à Montréal, il se rendit à Dijon, sur le choix qu'avait fait de lui son chapitre pour le représenter aux États de Bourgogne ; de retour de cette mission, son évêque l'envoya à Semur-en-Auxois, où les moines refusaient d'observer les réglemens de leur ordre.

Mais les liens qui l'attachaient au chapitre et aux habitants de Montréal devaient être bientôt rompus. Gabriel de Roquette tenait à récompenser son mérite et le nomma, en 1693, chanoine de l'église royale et collégiale Notre-Dame et Saint-Lazare d'Avallon. Durant les longues années qui s'écoulèrent depuis sa nomination jusqu'à son décès, Bocquillot se livra à l'étude avec une ardeur extrême. C'est à Avallon qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages, et qu'il enrichit sa bibliothèque d'un nombre si considérable de livres, qu'on citait sa collection comme une des plus belles du diocèse

d'Autun. Il avait vendu, dans le but de se la procurer, une partie de son patrimoine, et quoiqu'il eût à soutenir plusieurs de ses parents pauvres et à subvenir aux frais que lui occasionnaient ses études, il abandonna le bénéfice d'une chapelle de trois cents livres de rente, croyant mieux de ne pas toucher le revenu de deux bénéfices à la fois, d'autant qu'il pouvait suffire rigoureusement à ses dépenses avec le seul qu'il gardait.

Telle était l'estime dont jouissait Bocquillot, et la bienveillance avec laquelle il accueillait toutes les demandes, qu'on le chargea de plusieurs missions de confiance. Déjà il avait été prié par le monastère de Port-Royal de porter au tombeau de *Saint-Bernard à Clairvaux* les vœux des religieuses de cet ordre, lorsque *Judith de Barillon*, veuve de César Philippe, comte de Chastellux, se rappelant son dévouement à cette famille lorsqu'il était curé de la paroisse, ne crut mieux faire que de le désigner pour remettre le cœur de son illustre époux aux *cordeliers de Vézelay*. A son arrivée à l'abbaye, il présenta aux religieux le cœur de leur insigne bienfaiteur, et prononça dans cette circonstance un discours où il retraça la vie et les vertus du comte de Chastellux dont la mémoire était entourée d'hommages et de vénération dans toute la contrée.

Bien que ce chanoine si distingué remplît avec une scrupuleuse exactitude toutes les obligations de sa charge et qu'il assistât très régulièrement aux offices du chapitre, il trouva néanmoins le temps d'écrire un grand nombre de livres et de brochures sur divers sujets. C'était un travailleur infatigable. Comme tous ceux qui tiennent à rendre leur vie utile, il avait ses heures réglées. L'étude était pour lui un besoin ; les loisirs que lui laissaient ses fonctions étaient employés à des recherches indispensables pour les ouvrages qu'il se proposait de publier ;

on peut dire que son travail l'avait rendu apte à trouver une réponse à toutes les questions, et qu'il la donnait dans des termes clairs, précis, à la portée des intelligences les plus vulgaires comme des génies les plus vastes. Ses lettres qui ont été publiées en 1745, le prouvent surabondamment.

Voici, MM., la nomenclature de ses œuvres que j'ai trouvée très-exactement établie dans un livre intitulé : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par le chanoine Papillon*. Je vous demanderai la permission de vous en donner lecture.

Outre les homélies dont j'ai parlé et qui ont paru à diverses époques en plusieurs volumes, Bocquillot a écrit les ouvrages suivants :

« 1<sup>o</sup> Courtes instructions pour l'administration et le  
« bon usage des sacrements, pour la visite des malades  
« et sur quelques cérémonies contenues dans les rituels.

« 2<sup>o</sup> Lettres pour servir de réponse à M. de Vallemont  
« sur les anciens tombeaux de pierre. Bocquillot prétend  
« prouver dans cet ouvrage que tous les chrétiens, clercs  
« et laïques, étaient enterrés autrefois la face tournée  
« vers l'Orient.

« 3<sup>o</sup> Règles touchant la liturgie, par lesquelles on  
« peut discerner dans les rites ecclésiastiques ce qui est  
« usage de ce qui est abus. C'est l'essai de l'ouvrage  
« suivant :

« 4<sup>o</sup> Traité historique de la liturgie sacrée ou de la  
« Messe. L'auteur, selon Dupuis, a traité ce sujet avec  
« beaucoup de simplicité, de méthode et d'érudition. Ce  
« livre renferme des éclaircissements curieux sur les  
« rites anciens et nouveaux de l'Eglise. Si les libraires  
« eussent agi poliment avec lui, et s'ils eussent été fidèles  
« à la parole qu'ils avaient donnée, de ne tirer que  
« 4,500 exemplaires au lieu qu'ils en ont débité plus

« de 3,000, l'auteur aurait continué; mais rebuté par  
 « leurs mauvaises manières et quelques autres raisons,  
 « il ne fit que le premier et le deuxième chapitre du  
 « deuxième volume.

« 5° Extrait du chapitre XXI du livre intitulé : De la  
 « sainteté et des devoirs de la vie monastique, sur la  
 « réception des religieux et des religieuses, savoir : S'il  
 « est permis de donner de l'argent dans ce cas.

« 6° Nouvelle histoire du chevalier Bayard, lieutenant  
 « général pour le roi au gouvernement du dauphin et de  
 « plusieurs autres choses mémorables arrivées en France,  
 « en Italie et en Espagne et aux Pays-Bas, sous les rè-  
 « gnes de Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>, depuis  
 « 1459 jusqu'à 1524, par le prieur de Lonval. Le nom  
 « de l'auteur fut bientôt dévoilé. Le catalogue des livres  
 « de Robustel, publié en 1702, donna ce livre à Boc-  
 « quillot.

« M. Lenglet dit, p. 520 de sa Méthode pour l'his-  
 « toire, que cet ouvrage est passable et vient d'une main  
 « dévote. Il parle autrement dans le 4<sup>e</sup> volume. Je ne  
 « sais, dit-il, si l'on en doit croire M. Bocquillot, qui  
 « assure que les nouvelles qu'il raconte, sont exacte-  
 « ment vraies.

« 7° Exercices spirituels pour l'adoration perpétuelle  
 « du Saint Sacrement. Avallon, année 1709, in-12.

« 8° Lettre à M. d'Autun au sujet de la bulle Unigeni-  
 « tus : 1719.

« 9° Dissertation sur les tombeaux de Quarrée, village  
 « du duché de Bourgogne, dans le ressort du bailliage  
 « d'Avallon, qui est une paroisse de l'archiprêtre du dio-  
 « cèse d'Autun.

« 10° Réponse à la critique de M. Thomassin sur quel-  
 « ques endroits de la dissertation précédente.

« 11° Lettre à M. de Tillemont, auteur des mémoires

« sur l'histoire ecclésiastique. Cette lettre fut écrite vers  
 « 1695, après que le deuxième volume de M. de Tille-  
 « mont eut paru.

« 12° Lectionnaire, ou livre des leçons tirées de l'Écri-  
 « ture sainte pour ceux qui ont un psautier, et qui récitent  
 « chaque jour un certain nombre de psaumes par forme  
 « d'office.

« 13° Bocquillot, avait traduit en français tout le Psau-  
 « tier sur la version latine que saint Jérôme avait faite  
 « sur l'hébreu. Le manuscrit de Bocquillot a été pendant  
 « deux ans entre les mains d'un de ses amis qui lui avait  
 « promis de solliciter un privilège pour l'impression de  
 « cet ouvrage. M. Bocquillot se plaint de la négligence  
 « de cet ami dans une lettre qu'il écrivit à l'auteur de  
 « ces notes, le 4 février 1724.

« 14° Article sous forme de lettre adressée à M. de  
 « Tillemont sur les reliques de saint Lazare qui appar-  
 « tiennent à la collégiale d'Avallon.

« 15° Bocquillot dans l'avertissement du premier volu-  
 « me de ses homélies, ayant déclamé contre les ecclési-  
 « tiques auteurs qui, par les traités qu'ils font avec les im-  
 « primeurs, sont cause qu'ils vendent leurs livres trop  
 « cher, M. Paris, auteur des psaumes paraphrasés en  
 « forme de prières, et M. Thomas du Fossé soutinrent  
 « que les auteurs pouvaient tirer un profit honnête des  
 « ouvrages qu'ils composaient sur la théologie et la mo-  
 « rale. M. Bocquillot soutint la négative et on écrivit,  
 « pour et contre, diverses pièces (1). »

Bocquillot écrivit en outre un grand nombre de lettres  
 qui ont vu le jour en 1745. J'ai trouvé dans cette collec-  
 tion plusieurs des réponses que les personnages les plus  
 célèbres de l'époque adressaient à notre chanoine. Nicole,

(1) Tous ces extraits sont de Papillon.

Arnaud, Lenain de Tillemont voulaient bien être ses correspondants et faisaient tous leurs efforts pour le seconder dans ses travaux. Dom Mabillon, lui-même, cet illustre bénédictin qui connaissait peu Bocquillot, ayant été consulté par lui sur divers points du rituel du diocèse d'Autun que ce chanoine avait été chargé de composer, lui envoie de précieux documents avec ses réponses aux questions les plus épineuses. On aime à voir ces hommes de génie se communiquer ainsi leurs lumières et leurs recherches et s'employer les uns pour les autres avec tant de désintéressement et une si aimable et si gracieuse courtoisie !

Bocquillotse plaisait aussi à rendre service, et, comme ces grands hommes dont je viens de parler, il le faisait avec une grâce et une urbanité parfaites. Non content de faire partager à ses amis les richesses de sa bibliothèque, il était à la disposition de tous ceux qui avaient besoin de recourir à ses connaissances et lui demandaient des travaux. Ainsi, il écrivit la vie et l'office de Saint-Ayeul, sur la demande d'un ermite qui, de ses propres mains, avait construit sur un terrain auparavant aride, à la cime de l'une des montagnes qui dominant les villages de Perri-gny et de Courterolles, un ermitage dédié à ce Saint, et dont on voit encore aujourd'hui la chapelle et quelques pauvres ruines abandonnées. De plus, l'office de Saint-Julien, patron de l'une de nos églises, détruite en 1792, celui de Saint-Yves, patron des officiers du bailliage d'Avallon, un grand nombre de prières et des litanies de divers saints avaient été composées par Bocquillot.

Il avait eu aussi le projet d'écrire l'Histoire d'Avallon, mais il ne put obtenir communication des titres dont il avait besoin pour la composition de cet ouvrage, et il eut le regret d'être obligé d'y renoncer.

Après avoir parcouru cette longue liste, on peut à bien

juste titre s'étonner des immenses travaux de cet auteur, si l'on remarque surtout que beaucoup à cette époque regardaient la vie de province comme difficile, pour ne pas dire impossible, à un homme d'études. Déjà, en effet, le mouvement qui emporte tout aujourd'hui vers la capitale commençait à prendre certaines proportions. Quoi qu'il en soit, Bocquillot sut rester à Avallon. Dépourvu d'ambition et heureux de se retrouver dans sa ville natale, au milieu de ses amis d'enfance, il se contenta de la modeste prébende qui lui assurait à peine l'existence et les moyens de faire les recherches indispensables à ses travaux. Aussi, l'affection de ses concitoyens et l'estime qui accompagne toute vie passée sous les mêmes yeux, avec les mêmes hommes, dans une retraite austère et un travail utile, ne firent pas défaut à Bocquillot. Il trouva dans cette estime et ce respect affectueux dont il fut toujours entouré, la récompense publique qui est la couronne de la vieillesse et qui orne si bien les derniers jours de la vie.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante de son histoire. Je ne ferai que l'effleurer, car il y en aurait trop à dire, et je me réserve d'en parler plus tard dans un nouveau travail que j'intitulerai : *Quelques traits du Jansénisme à Avallon*. Cependant, je ne puis terminer cette notice sans dire au moins quelques mots sur ce sujet.

L'Église était à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et surtout au commencement du dix-huitième, inondée d'adeptes des doctrines jansénistes. Le vent de l'indépendance soufflait partout; et quoique en apparence on respectât Rome, au fond, c'était une opposition à son pouvoir qui n'avait pas d'égale.

Que de talent et que de paroles ont été dépensés inutilement dans cette longue lutte de la nouvelle hérésie contre le Saint-Siège! Y avait-il un écrivain auquel la nature eût abondamment réparti les dons de l'esprit et

de la controverse, qu'il trouvait un accueil empressé parmi ceux qui étaient à la tête du mouvement. Nicole et Arnaud, deux hommes richement doués, moralistes sévères et éloquents, dirigèrent toute cette lutte jusqu'à leur mort arrivée vers 1695. Ils attiraient leur parti, par la réputation méritée qu'ils s'étaient acquise, tous ceux qui avaient quelque esprit d'indépendance, joint à quelque talent. Bocquillot qui les avait connus à Port-Royal, fut une grande partie de sa vie en rapport avec eux, et les suivit dans leurs tristes erreurs. Pourquoi faut-il qu'il n'ait pas mieux employé sa haute intelligence, et qu'au contraire, il se soit signalé par une audacieuse opiniâtreté ! Ainsi, il déploie dans le diocèse d'Autun l'étendard de l'hérésie. Fidèle aux idées qu'il avait puisées à Port-Royal, lui prêtre, il se jette dans des discussions irritantes contre la *Bulle Unigenitus*, englobe dans son parti quatre ou cinq de ses confrères du chapitre d'Avallon, du *Pape* en appelle au Concile, et persiste jusqu'à ses derniers moments dans ces funestes doctrines.

Ce fut la tache de sa vie, du reste si régulière et si digne d'éloges. Il semblait que le Pape ne fût pour lui qu'un homme, sujet à se tromper en ce qui touche même la doctrine, et qu'il pût traiter avec lui d'égal à égal. Les hommages, les vaines paroles, un respect extérieur, ou une apparente condescendance, tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on puisse raisonner, discuter, contester ses décrets. Il perdait de vue que le droit et le devoir du Souverain Pontife est de veiller à la garde de la foi, et qu'il y a obligation pour celui qui veut rester attaché à l'Église d'exécuter ses ordres dans leur forme et teneur, avec une soumission parfaite et une entière obéissance. Que j'aime mieux celui qui, fidèle à ses serments, esclave de son devoir, montre de l'indépendance dans les choses permises, mais ne critique pas, ne discute point, n'en

appelé pas surtout, lorsqu'il ne faut qu'obéir ! Et que cet illustre Avallonnais serait plus grand à mes yeux s'il avait constamment employé toutes les richesses de son esprit au service de la justice et au triomphe de la vérité !

Quelques années avant sa mort, Bocquillot avait, moyennant une très-faible pension viagère, cédé au collège d'Avallon, dirigé alors par les prêtres de la doctrine chrétienne, toute sa bibliothèque, qui, ainsi que nous l'avons vu, contenait un grand nombre de volumes et probablement toutes ses œuvres. Une grande partie des livres qui forment aujourd'hui la bibliothèque de la ville, si riche encore en ouvrages de théologie, vient sans doute de notre illustre chanoine, mais on n'y retrouve plus qu'une seule œuvre de lui, c'est sa *Liturgie*. A la suite de la violente tempête de la fin du siècle dernier, qui a brisé et emporté tant de monuments et d'institutions, il n'y a pas lieu d'être surpris que cette collection si belle ait en partie disparu. Après la dispersion des doctrinaires, la ville devint naturellement propriétaire de la bibliothèque du collège, et un grand nombre de volumes, les uns doubles, les autres dépareillés ou incomplets, parmi lesquels j'en ai trouvé plusieurs qui ont appartenu à Bocquillot, furent vendus par elle vers 1835 ou 1836.

Bocquillot mourut le 22 septembre 1728, à l'âge de 79 ans, après être resté 35 ans chanoine de l'église royale et collégiale Notre-Dame et Saint-Lazare d'Avallon. Sa vie avait toujours été simple et pauvre, simple et pauvre aussi il voulut que fût sa mort. Le règlement qu'il fit de ses obsèques en est une preuve : *Je suis né pauvre, disait-il, j'ai vécu pauvre, je veux mourir en pauvre, mais ne devant rien, comme je l'espère de la bonté de Dieu, qui m'a toujours donné ce qui m'était nécessaire, sans être à charge à personne ; il est donc raisonnable et juste que je souhaite d'être enterré comme un pauvre, avec des cierges jaunes, ce*

*qu'il en faut pour l'autel, pour mes confrères, pour les habitués de notre église, pour le tombeau, pour le clergé et pour l'offrande; je prie M. le doyen et mes confrères de me donner la sépulture ecclésiastique en quelque endroit de la nef qui leur plaira, où au lieu de tombe, il n'y ait que trois ou quatre morceaux de pavé, comme il y en a dans la nef, afin qu'on ne puisse rien écrire dessus que mon nom, si mes confrères daignent vouloir le conserver en ces termes simples :*

*Ci-gît Lazare-André Bocquillot, prêtre et chanoine de céans, né le 1<sup>er</sup> avril 1649 et mort le...*

Telle encore aujourd'hui nous voyons cette inscription dans la principale nef de notre église de Saint-Lazare.

Les regrets et les hommages ne manquèrent pas à la mémoire de Bocquillot.

Deux de nos rues rappellent deux noms célèbres. Je crois que ce sont les seules à Avallon qui portent des noms d'hommes ! Nos édiles du dernier siècle ont eu l'heureuse pensée d'honorer deux vertus en deux grands citoyens ; d'un côté, le travail joint à l'amour du pays, de l'autre, la bienfaisance qui fonde des hospices unie à la science qui relève des collèges. *Bocquillot* et *Odebert* : Deux noms qui resteront avec les vertus qui y sont attachées, dans la mémoire de tous les Avallonnais !

GABRIEL JORDAN.

---